

Genève, le 16 novembre 2021

Pétition du personnel de l'OMP

La pétition qui a circulé depuis fin septembre au sein de l'OMP et des milieux proches scolaire a récolté plus de 1500 signatures.

Plus de la moitié de signataires sont membres du personnel OMP. Cette très large mobilisation au sein même de l'Office, confirme les constats et les préoccupations soulevés par la SPG et le syndicat SIT concernant la dégradation des prestations et des conditions de travail.

Cette pétition, soutenue par la Commission du personnel, le SSP, le SIT et la SPG a été remise le 9 novembre au Grand Conseil et au secrétariat du Conseil d'Etat.

Cette pétition s'adresse au Grand Conseil. Il est important que les décideurs politiques accordent suffisamment de postes de terrain. Nous serons auditionnés en temps voulu. Notre mobilisation ne doit pas faiblir pour faire reconnaître et expliquer les spécificités de nos prises en charges et des besoins des services de l'OMP.

Cette pétition s'adresse au Conseil d'Etat. Des décisions et solutions de soutien au personnel et aux prestations doivent se prendre avec concertation des partenaires.

Cette pétition s'adresse à notre employeur OMP pour exiger plus de concertation dans l'organisation des prestations et lors des réformes, la défense de moyens supplémentaires, une gestion du personnel qui vise à restaurer de la confiance et améliorer les conditions de travail. Les organisations du personnel et syndicales s'engagent à faire le suivi de nos revendications et à les étayer. Pour cela nous prévoyons de suivi réguliers et des points de situations à faire lors des assemblées du personnel.

N'hésitez pas à contacter les représentant-es- syndicaux et du personnel et à vous syndiquer.

Plus nous serons ensemble, mieux nous défendrons nos intérêts, ceux de l'Office et la qualité des prestations.

(Au verso le communiqué de presse)

Communiqué de presse du 9 novembre 2021

Office médico-pédagogique : pétition du personnel, plus de 1'500 signatures déposées ce jour

Lors de leur conférence de presse du 27 août 2021, le SIT et la SPG dénonçaient un manque de moyens pour l'Office médico-pédagogique (OMP) pour faire face, non seulement à l'inflation démographique, mais également à la croissance exponentielle des besoins de prise en charge des élèves à besoins particuliers dans l'enseignement spécialisé et régulier, impactant gravement les conditions de travail de l'ensemble du personnel de l'OMP.

Une gestion problématique de l'office a également été constatée. Ce dernier se voit en effet dans l'obligation de se réorganiser constamment pour répondre à l'augmentation importante des besoins de la population. Ainsi, l'OMP est soumis à de fortes pressions depuis maintenant plusieurs années qui ne sont plus acceptables. Le SIT et la SPG ont annoncé le lancement d'une pétition pour demander notamment :

- Une direction générale transparente, en phase avec les missions éducatives et l'organisation des mesures thérapeutiques de l'OMP ;
- La défense de moyens supplémentaires pour le soutien spécifique des enfants et des jeunes pris en charge par l'OMP ;
- Une attribution des ressources priorisée permettant d'anticiper et de travailler dans des délais acceptables pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes confiés à l'OMP.

Cette pétition s'adresse au Grand Conseil afin qu'il veuille à accorder les postes de terrain nécessaires pour répondre aux besoins des élèves les plus vulnérables du canton.

Cette pétition s'adresse d'autre part au Conseil d'État. L'amplification récente des besoins exige une réflexion large qui ne peut se faire sans concertation des partenaires, notamment les représentant-es des associations professionnelles. Une définition des prestations clarifiant les actions sur le terrain est donc indispensable. La situation du foyer de Mancy a malheureusement permis d'illustrer les difficultés de prise en charge rencontrées sur le terrain (manque de moyens, d'orientation et d'effectif) dont le personnel et les enfants sont les principales victimes. De plus, le personnel ne doit plus être soumis à une direction

générale aux méthodes RH douteuses, peu en phase avec les besoins du terrain. Il revient donc au Conseil d'État de prendre les mesures pour réguler ces dysfonctionnements.

Aujourd'hui, le SIT et la SPG ont le plaisir de déposer cette pétition auprès du secrétariat du Grand Conseil en lui remettant plus de 1'500 signatures. La moitié des signataires sont membres du personnel OMP (qui compte près de 900 collaborateurs et collaboratrices). Cette large mobilisation et ce, au sein même de l'OMP, confirme les constats du SIT et de la SPG concernant la dégradation importante des prestations et des conditions de travail du personnel de l'OMP qui a un besoin urgent de retrouver un peu de sérénité.

Contacts :

Pour la SPG,
Francesca Marchesini, Présidente
076 379 83 96

Pour le SIT,
Françoise Weber, Secrétaire syndicale
079 792 86 48

SIT Syndicat • 16, rue des Chaudronniers
case postale 3135, 1211 Genève 3
t +41 (0) 22 818 03 00 • e sit@sit-syndicat.ch
www.sit-syndicat.ch